

Guide de la petite enfance et de l'accueil extrascolaire

La Bruyère 2023



Editeur responsable : Yves Depas, Bougmettre, Rue des Dames Blanches, 1 5080 Ruisnes

**Administration communale de La Bruyère
Rue des Dames Blanches, 1 – 5080 Ruisnes
Service Accueil Temps Libre et Extrascolaire
Petite Enfance**

Mail : reine.rondia@labruyere.be – Tél. 081/56.79.59

Retrouver cette brochure
en version numérique sur
le site de la Commune de
La Bruyère via ce lien:
<https://www.labruyere.be !!!>



Introduction

Chers parents,

Nous avons, comme chaque année à pareille époque, la joie de vous offrir ce **Guide de la Petite Enfance et de l'Accueil Extrascolaire**.

L'édition de ce guide nous donne l'occasion de remercier chaleureusement toutes les personnes renseignées dans ce guide pour le travail effectué au quotidien.

Grâce au Guide que vous tenez en mains, vous disposez de toutes les informations de nature à vous aider dans votre recherche d'une solution d'accueil difficile à trouver actuellement, nous le savons. Vous y trouverez toutes les offres pour les plus jeunes enfants ainsi que les milieux d'accueil extrascolaire qui concernent, eux, les enfants de 2,5 ans à 12 ans.

Conscients des difficultés rencontrées, nous sommes toujours attentifs à toute possibilité d'accroître la capacité d'accueil de nos crèches. Nous avons introduit une demande de subsides pour nous permettre d'aménager une nouvelle crèche à Meux avec une capacité d'accueil supérieure à l'existante et nous comptons également aménager un nouvel espace consultations pour l'ONE. C'est dire si nous accordons beaucoup d'attention à ce secteur de la petite enfance.

N'hésitez jamais à nous contacter ; nous nous tenons à votre entière disposition.

Soyez convaincus de notre volonté d'assurer à votre enfant les meilleures conditions d'accueil et de veiller à une évolution harmonieuse des enfants que vous confiez à nos structures d'accueil.

Bien à vous,

Jean-Marc TOUSSAINT
Président de CPAS
Petite Enfance
jean-marc.toussaint@labruyere.be
0473 19 15 54

Valérie BUGGENHOUT
Echevine de l'Accueil
Extrascolaire
valerie.buggenhout@labruyere.be
0478 55 17 94

Yves DEPAS
Bourgmestre
yves.depas@labruyere.be

Les services de l'accueil de l'enfant

Il est parfois difficile de s'y retrouver parmi les différents types d'accueil pour votre enfant. Voici quelques renseignements qui vous permettront de vous aider, du moins, nous l'espérons.

Les types d'accueil

Collectif

L'enfant est accueilli en collectivité dans un groupe de minimum 14 enfants souvent divisé en sous-groupes et encadré par une ou plusieurs puéricultrices selon le nombre d'enfants.

Familial

L'enfant est accueilli au domicile de l'accueillant(e) dans un petit groupe de 1 à 4 enfants équivalents temps plein et 5 enfants certains jours.

Les co-accueillant(e)s peuvent accueillir 4 enfants équivalents temps plein chacune donc 8 enfants et certains jours jusqu'à 10.

Le prix

Une autre grande différence entre ces deux types d'accueil est le tarif. Soit il est proportionnel aux revenus lorsque c'est un milieu d'accueil subventionné agréé ou il est fixé librement par le milieu d'accueil autorisé. Des différences de prix existent aussi au sein de ces deux catégories.

Les modalités d'inscription

Vous pourrez trouver ces modalités sur le site de l'ONE «Mes premiers pas».

<https://my.one.be/fr>



INFORMATIONS :

Office de la Naissance et de l'Enfance
Comité subrégional de Namur
Tél. : 081 72 36 00
Rue Coquelet, 134 - 5000 Namur

Vous pouvez également trouver des renseignements dans la brochure «Devenir parent(s)» de l'ONE disponible en pdf sur le site www.one.be.



À SAVOIR

Pour fréquenter le milieu d'accueil, l'enfant devra être vacciné selon les recommandations de l'ONE. Lorsqu'il est malade, la (le) responsable peut estimer préférable qu'il ne fréquente pas le milieu d'accueil. L'administration de médicaments en crèche doit faire l'objet d'une attestation médicale.

Accueil en collectivité Crèches et maisons d'enfants :

Gestion IMAJE

I.M.A.J.E (Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants) a été créée à l'initiative de la Province de Namur en octobre 1990.

- I.M.A.J.E a pour mission l'accueil des enfants de 0 à 12 ans dans des structures adaptées et spécialisées en fonction de la demande de chacun.

I.M.A.J.E. offre :

- des crèches
- un service d'accueillantes conventionnées
- un service d'enfants malades
- un service d'accueil extrascolaire
- Ecoute enfants (103)
- le service « Le Lien »
- l'Enjeu

Plus d'informations sur le site d'I.M.A.J.E. : imaje-interco.be

Les bambins

Capacité d'accueil : 21 enfants

44, rue Bois des Broux, 5080 Rhisnes

0474/82.49.51

Le jardin enchanté

Capacité d'accueil : 18 enfants

Rue Janquart, 5b - 5081 Meux

081 56 89 56

Rêves d'enfant

Capacité d'accueil : 12 enfants

Place Séverin, 1 - 5081 Bovesse

081 74 85 29

Crèche d'Emines

Responsable : Déborah Denis

Capacité d'accueil : 11 enfants

Rue de Rhisnes, 20 - 5080 Emines – 081 40 91 60

Les inscriptions se font auprès d'IMAJE :

081 40 91 60 – Place Albert 1er, 9 – 5380 Fernelmont

inscription@imaje-interco.be

Gestion privée avec collaboration communale

La vache aux yeux bleus

Responsables : **Karine Dellicour (directrice), Sophie Gillard (directrice-adjointe)**

Capacité d'accueil : 24 enfants

Adresse : rue de Cognelée, 4

5080 Warisoulx

Tél. : 081 74 40 48 – 0478 21 26 58

www.lavacheauxyeuxbleus.org

Pour les inscriptions, veuillez adresser un mail à l'adresse : contact@lavacheauxyeuxbleus.org

Accueil de type familial :

Accueillantes au service IMAJE :

Les accueillantes conventionnées ou salariées sont encadrées par IMAJE et les réservations se font auprès d'IMAJE : 081 40 91 60 – Place Albert 1er, 9 – 5380 Fernelmont

inscription@imaje-interco.be

Madame Frédérique Bouchat

Libellule

Rue du Moulin, 30 – 5081 Saint-Denis – 0493 21 12 14 – frederiquebouchat@hotmail.com

Madame Henriet-Defosse

Rue de Liernu, 49 – 5081 Meux – Tél. 081 56 93 15

Accueillantes conventionnées au Service accueillantes Sambrilou (071 74 16 62)

Madame Rock-Marchal

Rue des Chômeurs 23 – 5080 Rhisnes – Tél. 0492 40 41 34

Accueillantes d'enfants indépendantes :

Madame Maïté Riguelle

L'envol des papillons

Rue de Bovesse 37- 5081 Bovesse - Tél. 0494 37 55 28

maiteriguelle@hotmail.fr

Madame Fanny Evraerts

Rue Namur-Perwez 79b – 5080 Villers-lez-Heest – Tél. 0472 78 83 80

f.evraerts@gmail.com

Co-accueillantes d'enfants indépendantes :

Madame Gaëlle Gain et Madame Thilde Terroir

Capacité d'accueil : 10 enfants

Chaussée d'Eghezée, 3 - 5081 Saint-Denis

0498 48 03 97 - gaelleg13@hotmail.com

0497 71 77 84 - thilde.terroir@gmail.com

Toutes les accueillantes bénéficient d'une contribution communale.



Le Partenaire Enfants - Parents

Le Partenaire Enfants-Parents est le professionnel de l'**ONE** qui vous accompagne dans votre aventure de parent.

Il vous propose des visites à domicile **gratuites** afin d'offrir un suivi personnalisé et adapté à vos besoins et demandes. Ces moments privilégiés permettent d'aborder des sujets variés et divers autour de la parentalité tels que l'alimentation de l'enfant, le développement psychomoteur, la préparation de l'entrée à l'école, les vaccinations, l'utilisation du petit pot, les colères, les visites chez le dentiste, ...

Quoi de plus rassurant que d'avoir à ses côtés un professionnel qui prend le temps de vous écouter, avec lequel vous pouvez partager vos inquiétudes et poser vos questions ?

Des consultations médicales préventives **gratuites** vous sont également proposées. Poussez la porte de la consultation pour enfants. Vous y découvrirez la diversité de nos actions: consultation médicale, entretien avec un Partenaire Enfants-Parents, dépistages visuels, massages bébés, ...

Votre Partenaire Enfants-Parents de la Commune :

Valérie Dricot

0476 32 16 09

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00

Votre consultation ONE :

- Les consultations ont lieu au Foyer Notre Dame à Meux (à côté de l'église) :
 - le 1er mardi du mois de 9h00 à 12h00
 - le 3ème mardi du mois de 14h00 à 17h00
 - Dépistages visuels prévus en 2023 (sous réserve de modification) :
 - mercredi 22 février de 9h à 12h sur RDV
 - vendredi 16 juin de 9h à 12h sur RDV
 - mercredi 11 octobre de 9h à 12h sur RDV

Les consultations se font sur rendez-vous.

Nos services sont gratuits et accessibles à tous sur le territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Retrouvez-nous sur



Garde d'enfants malades :

Service d'enfants malades d'IMAJE

Vous pouvez joindre le service au 081 40 91 60 de 7h30 à 16h30 ou, en dehors des heures de service, laissez vos coordonnées sur le répondeur. On vous rappellera dès l'ouverture des bureaux.

Ce service couvre toute la province de Namur sans aucune convention particulière.

Adresse : rue Albert 1er, 9 – 5380 Fernelmont

Site internet : <http://www.imaje-interco.be>

L'Ourson Enrhumé - ASBL Les Arsouilles

Service d'accueil d'enfants malades à domicile (O.N.E.).

Service accessible aux enfants de 0 à 12 ans. Disponible sur toute la province de Namur.

Permanence téléphonique 7j/7 24h/24 au 083 2118 57.

Sinon pour pour tout autre renseignement et inscriptions, via leur site :

www.loursonenrhume.be

Rue E. Dinot, 21 – 5590 CINEY

Tél. : 083 2118 57

Email : loursonenrhume@hotmail.com

Certaines mutualités offrent un service pour enfants malades



« Ani'mercredi »

Depuis quelques années, Récré'agique ASBL a lancé les Ani'mercredis : des animations variées et de qualité pour tous les enfants de 2,5 ans à 12 ans les mercredis après-midi.

Cet accueil extrascolaire, d'abord réservé aux enfants des écoles, est ouvert à tous !

Depuis sa mise en place, l'implantation communitaire de Meux accueille les enfants de Meux libre, de Bovesse, de Saint-Denis et de Warisoulx.

L'implantation communale de Rhisnes accueille les enfants de Rhisnes libre dès 13h30. Les trajets se font soit à pied au sein d'un même village soit en car scolaire. Ces trajets sont encadrés par le personnel de l'asbl. Dans le cas des trajets en car scolaire, une accueillante-convoyeuse est présente dans le car.

Depuis près d'un an, l'implantation d'Emines est elle aussi concernée par ces Ani'mercredis !

Toutes ces animations sont proposées par des animateurs professionnels en collaboration avec les asbl soeurs Extracom, gembloux, Récré'agique.villers et Récré'agique.Saint-Guibert. Les quatre asbl mettent à disposition leurs animateurs spécialisés et coordinateurs de terrain, tous professionnels, pour organiser des animations en tournée (danse, sport, cuisine, techniques d'expression créative, cuisine et jeux extérieurs) ciblées sur l'âge des enfants répartis en 3 groupes (petits, moyens et grands) entre 13h30 & 17h.

Le programme est toujours communiqué sur notre page Facebook dès le mardi, fin de journée. Le compte-rendu est lui aussi toujours mis en ligne les jeudis durant la matinée, voire parfois dès les mercredis soirs.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour des Ani'mercredis magiques !



Voici les différents lieux d'accueil dans les écoles :

Bovesse

- **Ecole communale de Bovesse**

Place Lucien Séverin, 1 - 5081 Bovesse

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Emines

- **Ecole communale d'Emines**

Rue de Rhisnes, 20 - 5080 Emines

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le mercredi après-midi de 12h à 18h

Meux

- **Ecole communale de Meux**

Rue Janquart, 5 - 5081 Meux

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le mercredi après-midi de 12h à 18h.

Les Jeunesses Musicales organisent aussi des ateliers les mercredis après-midi dans cet établissement (081 74 63 53).

- **Ecole libre de Meux «Notre-Dame de Beauring»**

Rue du Village, 20 - 5081 Meux

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le mercredi après-midi de 12h à 18h (les enfants sont regroupés à l'école communale de Meux).

Rhisnes

- **Ecole communale de Rhisnes «Le Ry d'Argent»**

Rue des Dames Blanches, 3 - 5080 Rhisnes

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le mercredi après-midi de 12h à 18h.

- **Ecole libre de Rhisnes «Sainte-Elisabeth»**

Rue des Déportés 8 - 5080 Rhisnes

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le mercredi après-midi de 12h à 18h (les enfants sont regroupés à l'école communale de Rhisnes)

Saint-Denis

- **Ecole communale de Saint-Denis**

Chaussée d'Eghezée, 3 - 5081 Saint-Denis

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le mercredi après-midi de 12h à 18h

Warisoulx

- **Ecole communale de Warisoulx**

Rue de Warisoulx, 11 - 5080 Warisoulx

A partir de 7h et de 15h30 à 18h les lundis, mardis, jeudis et vendredis

Le mercredi après-midi de 12h à 18h

Pour toute question sur les Ani'mercredi, contactez le 0475 41 70 24

